

\*\*\*\*\*

## **MAIRIE DE MEURSAULT**

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 DECEMBRE 2015

\*\*\*\*\*

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Monsieur Xavier Monnot, conseiller municipal.

#### **DPU AMY**

**n°2015-10-01**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur les aliénations suivantes :

- Immeuble bâti sur terrain propre, cadastré CA n°144, situés 11 allée des roses , superficie : 6a 67ca

#### **DPU BOUILLOT**

**n°2015-10-02**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur l'aliénation suivante :

- Immeuble bâti sur terrain propre, cadastré CA n° 318 situés 2 rue de l'hôpital, superficie : 904 m<sup>2</sup> et CA n° 246, situé près de l'hôpital, superficie : 206 m<sup>2</sup>

#### **TRANSFERT DE BAIL D'UNE VIGNE COMMUNALE**

**N° 2015-10-03**

L'assemblée approuve le transfert de bail de Monsieur Rémy Ehret, d'une parcelle communale en appellation « bourgogne blanc », à Monsieur Valentin Jobard.

#### **DELIBERATION MODIFICATIVE – OUVERTURE DE CREDITS**

**n°2015-10-04**

Afin de permettre les intégrations des travaux réalisés ces dernières années à l'actif de la commune, l'assemblée ouvre des crédits équivalents en dépenses et en recettes d'investissement pour réaliser les écritures comptables.

#### **FIXATION DES CRITERES D'APPRECIATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DU FONCTIONNAIRE DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

**n°2015-10-05**

L'assemblée fixe les critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents qui seront abordés lors des entretiens professionnels. Ceux-ci seront mis en place début 2016 et se substitueront définitivement à la notation, conformément au décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014.

L'assemblée approuve les divisions de terrains au lieu-dit « les petits champs lins » et fixe leur prix.

**QUESTIONS DIVERSES**

- L'assemblée prend connaissance de la réponse du conseil départemental suite au courrier de la mairie demandant qu'une étude soit réalisée pour l'aménagement du carrefour de la RD 974. Rien n'a été décidé et plusieurs solutions seront proposées.
- Le remplacement des câbles de l'éclairage public volés fin août à l'entrée de l'hôpital sera pris en charge par l'assurance, franchise déduite de 550 €.
- Mme Barat évoque les problèmes rencontrés par l'Ecole de Musique qui doit faire face à de nombreuses difficultés et, notamment aux démissions du président et de la trésorière. Une réunion doit être organisée avec la Communauté d'Agglomération pour envisager des solutions et pouvoir pérenniser cette école.
- Les vœux du Maire auront lieu le 17 décembre prochain à 19h00 à la Léproserie.
- Comme chaque année, la municipalité offre un repas de Noël aux enfants des écoles accompagnés des enseignants, du personnel de la cantine et du président de l'association des parents d'élèves. Il est prévu le 17 décembre à midi.
- Un camion multimédias a été acheté par les Beaux-Arts et la Communauté d'Agglomération. Il est équipé pour assurer des formations de 10 heures sur 5 jours pour apprendre à filmer, créer de petits films...qui sont destinées aux enfants des écoles primaires et des collégiens au prix de 30 €. Les écoles du village en seront informées.
- L'assemblée prend connaissance d'un courrier de plusieurs habitants du village qui souhaitent créer un groupe de trompes de chasse et sollicitent la mise à disposition de salles pour pratiquer ces instruments.

Vu par nous, Maire de Meursault pour être affiché  
le 9 décembre 2015  
aux emplacements habituels conformément aux prescriptions  
de l'Article L 121-17 du Code général des Collectivités  
Territoriales  
A Meursault le 9 décembre 2015  
Le Maire,